

## Règlement Tiens mon style 2

Organisé par: l'Association Da-Mas

- **Règle principal**

- Trois instrus ;
- 5 minutes, en solo ou en groupe ;
- Pas d'insultes ;
- Rap ou Rnb ;
- Artiste(s) non rémunéré(s) ;
- Participation financière par groupe : 40 euros ;
- Participation financière si artiste solo : 40 euros ;

- **Déroulement**

L'association Da-Mas en partenariat avec la ville de Roubaix organise un concours de rap et chant ouvert à toutes, et à tous. Les participants devront s'inscrire au concours avant le Vendredi 25 Septembre 2020 midi, avec une vidéo de présentation d'une minute, les insultes seront pénalisées. 10 seront sélectionnés par les jurés pour participer au concours organisé par Da-Mas : « Tiens Mon style2 » qui aura lieu le Samedi 03 Octobre 2020 de 14h à 15h30, à la Grande Place de Roubaix. Suite à ce concours, 2 vainqueurs, seront choisis par les jurés, et gagneront 1 séance chez Empire Studio Paris, et 1 séance chez LABO BAMY Prod, 1 instru de BDR Prod et 1 instru de Sam Heaven. A terme, ils pourront participer à un concert avec ou sans tête d'affiche.



## Dossier Candidature concours Tiens Mon Style 2

Edition 2020

Rap

Chant

Je soussigné(e) accepte de participer au concours :

«**Battle Tiens Mon Style 2** »

**Nom :**

**Prénom :**

**Surnom :**

**Ville :**

**Style de la prestation:** Chant Rap

**N° de téléphone :**

**Email :**

**Nombre de participants :**



AUTORISATION PARENTALE

AUTORISATION DE PARTICIPATION:

Je soussigné(e), M. Mme ..... autorise mon enfant .....

A participer au :

Concours « Tiens Mon Style 2 Rap/Chant qui aura lieu Samedi 3 Octobre, Grand Place de Roubaix, 59100 Roubaix.

Et si qualifié :

1 séance de studio chez Empire / Paris

1 séance de studio à chez LABO BAMY Prod,

1 instru de BDR Prod et 1 instru de Sam Heaven.

Et si qualifié :

La première partie d'un concert, avec ou sans tête d'affiche,

Fait à ....., le

Signature



**AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE  
A L'USAGE D'UN TIERS**

(pour toute exploitation de l'image d'une personne)

OBJET DE L'AUTORISATION : Prises de vues effectuées le Samedi 03 Octobre 2020, Chant/Rap

**Mr / Mme (nom, prénom à préciser) :**

**Domicilié(e) :**

**Pour le mineur (nom, prénom à préciser) :**

**Représenté par Mr / Mme .....**

**en sa qualité de représentant légal, domicilié(e)**

**NOM DE SCENE :**

Autorise à titre gratuit à exploiter, directement ou indirectement, mon image (l'image de mon enfant mineur) représentée dans la photographie et la vidéo pour les besoins du concours « concours Tiens Mon Style Rap/Chant 2021 » ainsi que dans le cadre de la communication faite autour du concours «concours Tiens Mon Style Rap/Chant 2021». Par exploitation il est entendu notamment le droit de reproduire, publier, représenter, adapter, retoucher, monter, numériser et exposer mon image (l'image de mon enfant mineur) en tant que partie intégrante de la photographie et de la vidéo.

La présente autorisation est accordée pour le territoire français pour une durée de 5 ans à compter de la signature des présentes, pour une exploitation par tous procédés numériques ou analogiques, en tout format et pour tous supports et modes de diffusions comprenant notamment sans que cette liste soit limitative :

- expositions dans les structures, partenaires et organisateurs de la soirée du Publication sur tous supports imprimés comprenant notamment édition, catalogues, presse, flyers, PLV.
- diffusion sur internet sur l'ensemble des sites de l'association da-mas et des partenaires organisateurs.
- supports audiovisuels notamment CD, CD ROM, DVD.
- communication interne et institutionnelle
- information journalistique de la presse écrite et audiovisuelle, relations publiques.

Il est expressément convenu qu'au delà de la période de 5 ans, l'association da-mas et les partenaires organisateurs pourront exploiter mon image (l'image de mon enfant mineur) en tant que par-



tie intégrante de la photographie et la vidéo, pour l'illustration d'articles ou des exploitations à caractère informationnel, historique ou documentaire ainsi qu'à des fins de rétrospective.

Cette autorisation emporte la possibilité d'apporter à la « fixation initiale » toute modification qu'elle jugera utile dès lors qu'elle n'entraîne aucune altération de mon image.

Fait, en deux exemplaires originaux, à Roubaix le

**Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé. Bon accord ».**

**Signature du représentant légal pour les mineurs.**



## **Règlement du Concours**

### **Concours Tiens Mon Style /Rap/Chant**

#### Épreuve de sélection et Jury

Un comité d'écoute, composé de professionnels du monde de la musique et du spectacle, sélectionnera un lauréat en solo ou en groupe pour la partie Chant et Rap, deux lauréats en solo ou en groupe (ex : 1 artiste rap et un artiste chant).

Chaque groupe y fera une intervention de 15 minutes pour convaincre le jury grâce à des œuvres originales.

Les résultats se feront à l'issue du passage de tous les artistes.

Les décisions du jury Chant/Rap portent sur :

- Le flow
- La présence scénique
- Complexité du langage
- Cohérence du texte
- Engagement de l'artiste
- Articulation

Le présent formulaire d'inscription dûment complété et signé comprenant :

- Le texte de présentation du chanteur ou du groupe
- Pour tout artiste mineur, fournir une autorisation parentale.

Les conditions techniques : balances, salle en état de fonctionnement, la sécurité des artistes, du public, du personnel et des locaux.

L'association da-mas se réserve le droit de disqualifier tout groupe non respectueux des consignes de sécurité.

- D'arrêter la manifestation pour raison de force majeure : incidents susceptibles de mettre en danger le bon déroulement du concours.

L'association da-mas décline toute responsabilité en cas de perte, de vol d'objets ou d'effets personnels.